



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 02/2021
26 février 2021



Sécurité d'abord, Service constant

Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires

Canada 

Avis aux navigateurs – Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires
Édition n° 02/2021

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Summary of Temporary and Preliminary Notices
Edition No. 02/2021

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2021.

No de cat. Fs151-19F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2561-5114

No de cat. Fs151-19E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2561-5106

Une version Web est disponible ici :
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel-fr.php> (français)
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel-en.php> (anglais)

Notes explicatives

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Explication de l'expression « Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires »

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'avis est de nature temporaire ou préliminaire, respectivement.

Avis temporaire (T)

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le(s) centre(s) de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissement de navigation (AVNAV) diffusés. Les avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

Veillez noter que les avis (T) avec une date de fin seront automatiquement annulés une fois la date de fin passée. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Avis préliminaire (P)

- a. S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces avis seront désignés par le suffixe (P).
- b. S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet avis sera suivi d'un avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'avis régulier annulera l'avis (P).
- c. Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'avis écrit, un avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

Veillez noter que suite à l'expiration de la période de commentaires ou d'objections de 90 jours, les avis (P) de changements proposés ou d'intention de supprimer seront automatiquement annulés. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Mesures à prendre à la réception des avis (T) & (P)

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des avis (T) & (P). À la réception de ces avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

Attention

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir des avis (T) & (P). Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez-vous référer à l'index sur la page ii de cette publication.

Table des matières

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador **1**

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

*1209(P)/20	Sandwich Bay – Bouée lumineuse à être enlevée	1
*109(P)/21	St. Lewis Sound and / et Inlet – Bouée lumineuse à être enlevée	2
*110(P)/21	Approaches to / à White Bear Arm – Avis de changement proposé	2

Côte de l'Atlantique **3**

Avis temporaires

*716(T)/19	Rivière Ristigouche / Restigouche River – Quai fédéral fermé à la navigation.....	3
*416(T)/20	Saint John Harbour and Approaches / et les approches – Construction de quai	3
*111(T)/21	Rivière des Prairies – Opérations de construction	3
*206(T)/21	Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/north shore) – Quai fédéral fermé à la navigation	3

Avis préliminaires

*1208(P)/20	Canso Harbour to Strait of Canso – Avis de changements proposés.....	4
-------------	--	---

Eaux intérieures **5**

Avis temporaires

*909(T)/14	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service.....	5
*1005(T)/15	Port Dalhousie – Quais Est et Ouest : Accès Interdits	5
*515(T)/16	Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur – Bouées temporairement supprimées	5
*814(T)/16	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées.....	6
*818(T)/16	Cape Hurd to/à Lonely Island – Caractéristiques du feu temporairement changées.....	6
*1011(T)/16	Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Sédiments signalés	6
*1218(T)/16	Hamilton Harbour – Sédiments signalés	6
*1219(T)/16	Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction	6
*108(T)/17	Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement	7
*309(T)/17	Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés.....	7
*1205(T)/17	Toronto Harbour – Entrée brise-lames de la marina fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.....	7
*1206(T)/17	Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée ..	8
*709(T)/18	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages	8
*809(T)/18	Cobourg to/à Oshawa – Opérations de dragage.....	8
*816(T)/19	Point Clark to/à Southampton – Obstruction sous la surface de l'eau signalée.....	8
*1117(T)/19	Lac Saint-Louis – Objets submergés	8

*314(T)/20	Toronto Harbour – Travaux de construction.....	9
*710(T)/20	Murray Canal to Healey Falls Locks / Murray Canal aux Écluses de Healey Falls – Opérations de construction	10
*908(T)/20	Smith Falls to/à Kingston including/y compris Tay River to/à Perth – Opérations de construction	10
*1012(T)/20	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction	10
*1210(T)/20	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement	10
*112(T)/21	Upper Gap to/à Telegraph Narrows– Opérations de construction	11
*207(T)/21	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de dragage.....	11

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition

Côte du Pacifique

12

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition

Autres avis (T) & (P)

13

Avis temporaires

*1105(T)/15	Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.....	13
*208(T)/21	Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)	13

Avis préliminaires

*1207(P)/20	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence – Carte papier et carte électronique de navigation à être supprimés	14
-------------	--	----

Liste des cartes touchées par les avis (T) & (P)

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1430	8	2085	7, 9	4921	3
1509	3, 4	2086	6	5031	2
1513	10	2123	7	5032	2
2006	11	2181	7	5138	1
2017	5, 8, 10, 11	2235	6	6022	8
2021	10	2291	8	7661	10
2044	5	2315	5		
2058	8	4002	14		
2060	6	4117	3		
2067	6	4301	4		
2077	6	4426	3		

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 5667
250, chemin Southside
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (902) 566-7936
Courriel : claire.maclaren@dfo-mpo.gc.ca

***1209(P)/20 Sandwich Bay – Bouée lumineuse à être enlevée**

Carte de référence : 5138

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Divers Island – Bouée lumineuse NCD2	284.45	53° 42' 35.4"N 057° 06' 17.4"W

La date de publication initiale : le vendredi 25 décembre 2020

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le vendredi 26 mars 2021

(N2020-015)

***109(P)/21 St. Lewis Sound and / et Inlet – Bouée lumineuse à être enlevée**

Carte de référence : 5031

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Nimrod Shoal – Bouée lumineuse NS	276.9	52° 16' 30.0"N 055° 42' 58.1"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 janvier 2021

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 avril 2021

(N2021-009)

***110(P)/21 Approaches to / à White Bear Arm – Avis de changement proposé**

Carte de référence : 5032

La Garde côtière canadienne propose de mouiller l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Bar Tickle, Nord – Bouée lumineuse NMN1	279.9	52° 46' 56.9"N 055° 54' 07.0"W	Mouiller une bouée de bâbord équipée d'une lanterne verte avec caractère d'éclat : Lum. 0.3 s, obs. 0.7 s.

La date de publication initiale : le vendredi 29 janvier 2021

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 avril 2021

(N2021-010)

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

***716(T)/19 Rivière Ristigouche / Restigouche River – Quai fédéral fermé à la navigation**

Carte de référence : 4426

Le quai fédéral de Miguasha est fermé à la navigation. Pour des raisons de sécurité et à cause des risques d'effondrement du quai, il est interdit de s'y amarrer ou de s'approcher à moins de 20 mètres de ces structures.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec la responsable régional de l'exploitation portuaire chez Transports Canada, région du Québec, Mme Myriam Rouleau au 418-446-8402.

(AVNAV NW-Q-0318-16)

***416(T)/20 Saint John Harbour and Approaches / et les approches – Construction de quai**

Carte de référence : 4117

Dès le 13 avril 2020 jusqu'au 13 avril 2021, construction de quai en cours aux quais 1, 2, 3 et au quai Rodney à la position suivante : 45° 15' 57.4"N 066° 04' 11.0"W.

Les embarcations autorisées devraient utiliser la base pour petits bateaux au quai 3A, transit par le côté de la cale Rodney et rester à l'écart de toute embarcation de travail. Les embarcations non-autorisées devraient rester à l'écart de la zone de sécurité du site de construction et des embarcations de travail. Sillage minimal.

(NW-M-0449-20)

***111(T)/21 Rivière des Prairies – Opérations de construction**

Carte de référence : 1509

Des travaux de réparation, ayant débuté le 17 août 2020, ont lieu 24 heures par jour au pont Pie-IX.

Des bouées, jetées et un rideau de confinement sont en place.

(NW-Q-1112-20)

***206(T)/21 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/north shore) – Quai fédéral fermé à la navigation**

Référence : Avis *1118/19 est annulé.

Carte de référence : 4921

Le quai fédéral de Chandler est fermé à la navigation. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'y amarrer.

Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Simon Bilodeau de Transports Canada au 418-563-2325 ou par courriel à l'adresse : simon.bilodeau@tc.gc.ca.

(AVNAV NW-Q-1580-16)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 5667
250, chemin Southside
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (902) 566-7936
Courriel : claire.maclaren@dfo-mpo.gc.ca

***1208(P)/20 Canso Harbour to Strait of Canso – Avis de changements proposés**

Carte de référence : 4301

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Proposed Changes
West Arichat Wharf	706	45° 30' 50.8"N 061° 04' 59.2"W	Augmenter l'intensité de la lanterne. Changer la couleur de la lanterne de blanc à vert.

La date de publication initiale : le vendredi 25 décembre 2020

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le vendredi 26 mars 2021

(G2020-270)

Eaux intérieures

Avis temporaires

***909(T)/14 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service**

Carte de référence : 2017

Le quai de l'hôpital psychiatrique de Kingston est hors service et interdit d'accès comme quai d'amarrage jusqu'à nouvel avis.

(AVNAV C2409/10)

***1005(T)/15 Port Dalhousie – Quais Est et Ouest : Accès Interdits**

Carte de référence : 2044

Une étude d'ingénierie récente a identifié des problèmes de structure et de sécurité concernant les quais Est et Ouest à Port Dalhousie. Pêches et Océans prend les mesures suivantes pour protéger le public en interdisant l'accès aux navires, véhicules et piétons sur ces quais.

Les navires peuvent naviguer sécuritairement près des quais, mais il est interdit de s'y amarrer. La ville de St-Catharine accommodera les plaisanciers à d'autres quais, si possible.

Mark Sandeman
Directeur de secteur, Service à la clientèle
Direction des ports pour petits bateaux
Région du Centre & Arctique
Pêches et Océans Canada

3027 Harvester Road, Unit 310
Burlington ON L7N 3G7
Téléphone : (905) 639-2050
Télécopieur : (905) 639-5975
Courriel : mark.sandeman@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C567/15)

***515(T)/16 Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur – Bouées temporairement supprimées**

Carte de référence : 2315

La Garde côtière canadienne a supprimé temporairement les aides à la navigation suivantes :
XT1, XT2, XT3, XT4, XT5, XT6, XT7, XT8, XT9, XT10, XT11, XT12.

(AVNAV C1045)

***814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées**

Carte de référence : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***818(T)/16 Cape Hurd to/à Lonely Island – Caractéristiques du feu temporairement changées**

Carte de référence : 2235

Les caractéristiques du feu Cove Island (LF 805) (É.U LF 12675) ont temporairement changées à éclat 1 seconde, éclipse 9 secondes et opération de nuit seulement.

(AVNAV C2522/11)

***1011(T)/16 Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Sédiments signalés**

Carte de référence : 2077

Sédiments signalés dans le chenal principal de la marina Fifty Point. Profondeur de 1.9 mètres signalée dans le centre du chenal avec moins de profondeur sur les côtés.

Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV C2266/16)

***1218(T)/16 Hamilton Harbour – Sédiments signalés**

Carte de référence : 2067

Sédiments signalés le long de la face Nord des quais 11 et 12 :

Face Nord du quai 11 entre les positions 43° 16' 31"N 079° 50' 56"W et 43° 16' 29"N 079° 50' 49"W et à la position 43° 16' 28"N 079° 50' 42"W.

Face Nord du quai 12 entre les positions 43° 16' 27"N 079° 50' 39"W et 43° 16' 26"N 079° 50' 33"W.

Les navigateurs sont priés de réduire leur vitesse en arrivant et en partant. Le tirant d'eau de la voie maritime sera affecté quand les niveaux d'eaux seront moins de 0,70 mètres au-dessus du zéro des cartes dans ces secteurs.

(AVNAV C1831/13)

***1219(T)/16 Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction**

Carte de référence : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu'à approximativement 2026 à la station d'épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d'équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 îlots seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

***108(T)/17 Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement**

Carte de référence : 2181

Les bouées à espar non lumineuses suivantes ont été temporairement repositionnées à cause d'envasement :

Nom de l'aide	n° LF	Changements temporaires
ES2	7169	Repositionnées à 42° 39' 10.0"N 081° 12' 32.0"W
ES3	7170	Repositionnées à 42° 39' 15.4"N 081° 12' 40.7"W
ES4	7171	Repositionnées à 42° 39' 16.8"N 081° 12' 37.7"W

La profondeur d'eau la moins profonde jusqu'à 3.5M se trouve entre ES3 et ES4 et l'eau la plus profonde est du côté rouge du chenal. Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(B2017-003)

***309(T)/17 Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés**

Carte de référence : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter

Agente de projets et de cession

Direction des ports pour petits bateaux

Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)

867 Lakeshore Road

Burlington ON L7S 1A1

Téléphone : (905) 315-5286

Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

***1205(T)/17 Toronto Harbour – Entrée brise-lames de la marina fermée à cause de l'effondrement du brise-lames**

Carte de référence : 2085

L'entrée brise-lames Ouest de la Marina de la Place de l'Ontario est fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.

Des dangers sous-marins existent dans l'ouverture du brise-lames et sur les bordures intérieures et extérieures de la paroi du brise-lames.

Bouée à espar verte BW1 a été retirée, et 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges ont été placées à l'entrée du brise-lames.

La bordure extérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 2 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

La bordure intérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

(AVNAV C79/13)

***1206(T)/17 Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée**

Carte de référence : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée temporairement :

Nom de l'aide	n° LF	Position
P3/1	9089.1	45° 08' 09.0"N 079° 40' 36.0"W

(D2017-006)

***709(T)/18 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Carte de référence : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

***809(T)/18 Cobourg to/à Oshawa – Opérations de dragage**

Carte de référence : 2058

Opérations de dragage dans le port de Port Hope du 3 août 2018 au 30 décembre 2022. Un atténuateur de vagues bloquera l'entrée du bassin ouest.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de cette zone.

(AVNAV C1951/18)

***816(T)/19 Point Clark to/à Southampton – Obstruction sous la surface de l'eau signalée**

Carte de référence : 2291

Un bloc de béton faisant obstruction sous la surface de l'eau a été signalé à Saugeen River à l'ouest de l'autoroute 21 à la position suivante : 44° 30' 01.7"N 081° 22' 07.7"W. Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV NW-C-2508-15)

***1117(T)/19 Lac Saint-Louis – Objets submergés**

Carte de référence : 1430

Cinquante-trois blocs d'ancrage et chaînes signalés sur le fond marin dans les environs de la marina de Beauharnois dans la zone suivante :

Position

Pt 1 : 45° 19' 02.4"N 073° 52' 34.0"W

Pt 2 : 45° 19' 02.3"N 073° 52' 39.5"W

Pt 3 : 45° 19' 07.3"N 073° 52' 39.7"W

Pt 4 : 45° 19' 07.3"N 073° 52' 34.1"W

(AVNAV NW-Q-1339-19)

*314(T)/20 Toronto Harbour – Travaux de construction

Référence : Avis 209(T)/20 est annulé.

Carte de référence : 2085

Des travaux de construction ont lieu à Ashbridge's Bay et consistent en la construction de deux brise-lames et du remplissage du rivage. Divers équipements seront utilisés, notamment des remorqueurs et des barges. Des aides à la navigation temporaires seront placées avant et durant la construction. Les opérations sont prévues aux positions suivantes :

Travaux de construction des brise-lames

43° 39' 20.7 "N 079° 18' 48.1 "W

Phase 1 : 2020-04-01 au 2020-12-31

Phase 2 : 2021-04-01 au 2021-12-31

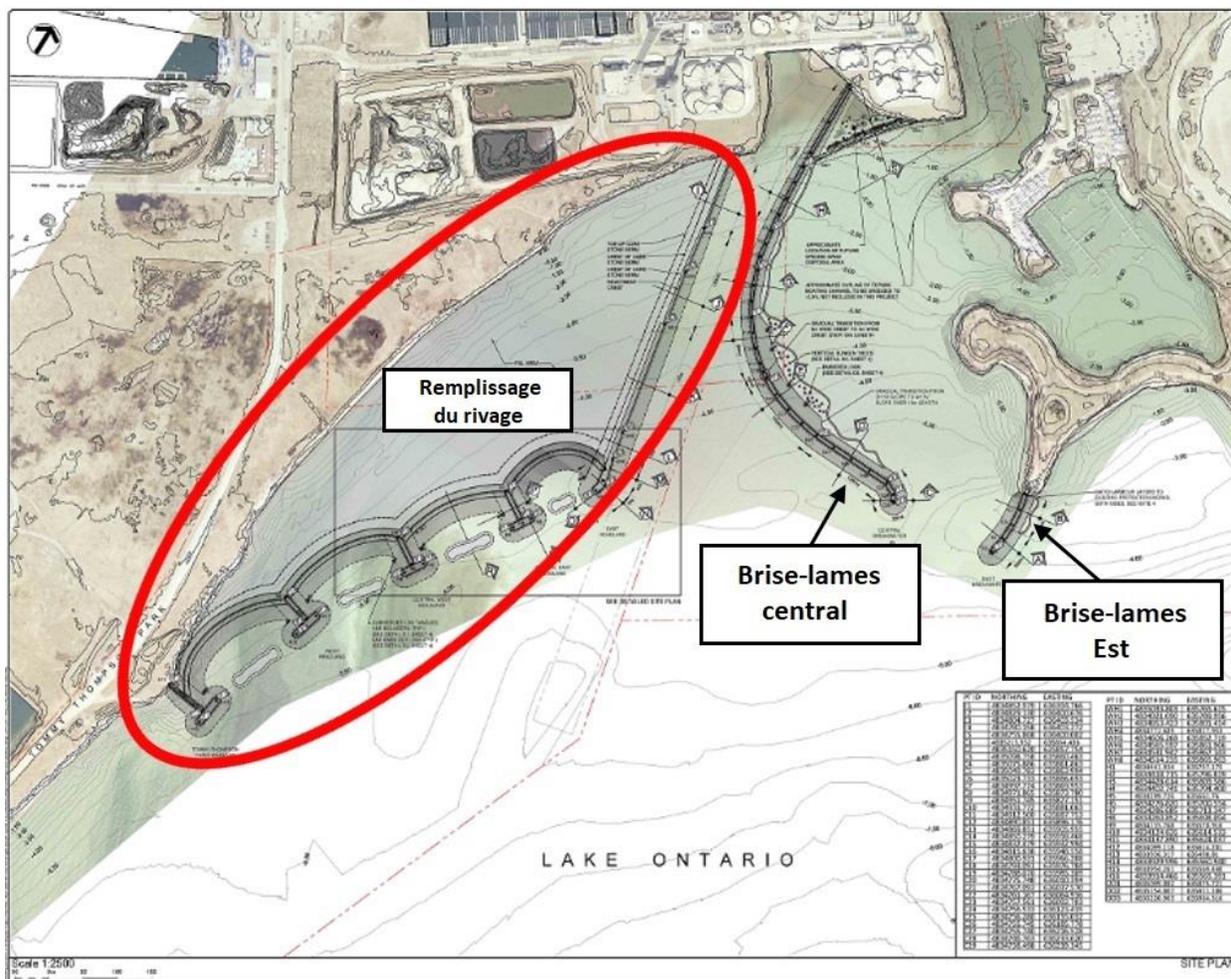
Phase 3 : 2022-04-01 au 2022-12-31

Travaux de remplissage du rivage

43° 39' 01.4"N 079° 19' 01.9"W

La mise en œuvre de la zone de remplissage du rivage devrait durer environ cinq ans.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.



***710(T)/20 Murray Canal to Healey Falls Locks / Murray Canal aux Écluses de Healey Falls
– Opérations de construction**

Carte de référence : 2021

Opérations de construction, incluant des opérations de plongée, en cours à partir du 06 juillet 2020 entre 1100 UTC et 0100 UTC à l'embouchure de Trent River au sud du pont de la rue Dundas à Trenton. Le site est identifié de marqueurs rouges, verts et blancs. Remorqueur et barge sur place, éclairés la nuit.

Il est conseillé aux navires de faire preuve de prudence lorsqu'ils transitent dans la zone et de se tenir à l'écart des opérations de construction. Appelez le 416-729-8830 pour de plus amples informations.

(NW-C-1012-20)

***908(T)/20 Smith Falls to/à Kingston including/y compris Tay River to/à Perth – Opérations
de construction**

Carte de référence : 1513

Des fermetures temporaires pouvant aller jusqu'à 30 minutes sont prévues dans le chenal de navigation du chantier de construction du troisième pont de passage. Des bateaux de surveillance seront positionnés à 100 mètres au nord et au sud du pont pendant les heures de travail.

L'installation d'un pont-jetée temporaire est en place entre 44° 15.41'N 076° 28.78'W et 44° 15.52'N 076° 27.99'W.

(NW-C-3042-19, NW-C-1479-20)

***1012(T)/20 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de
construction**

Carte de référence : 2017

Des travaux de construction de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC au terminal du traversier de Kingston-Wolfe Island. Le traversier demeure opérationnel. Les navires ne sont pas autorisés à accoster du côté sud. La zone de construction est marquée et éclairée.

(NW-C-1786-20)

***1210(T)/20 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi
temporairement**

Référence : Avis 616(T)/07 est annulé.

Carte de référence : 7661

L'unité de forage mobile sans équipage au large « SDC » continue à être établie temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W. La structure est de 202,4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel à doncon@islandnet.com ou dcmarine@shaw.ca

***112(T)/21 Upper Gap to/à Telegraph Narrows– Opérations de construction**

Carte de référence : 2006

Des opérations de construction sont actuellement en cours sur le pont Skyway de Bay of Quinte.

Durant ces opérations, des barges éclairées sont sur place et la hauteur libre du pont est de 19 mètres.

(NW-C-2834-19)

***207(T)/21 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de dragage**

Carte de référence : 2017

Des opérations de dragage sont en cours entre Kingston et Wolfe Island du lundi au samedi de 1100 UTC à 2300 UTC. Remorqueur, barge et deux chalands sont sur les lieux, surveillant les voies VHF 16 et 06.

(NW-C-1238-20)

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Autres avis (T) & (P)

Avis temporaires

***1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large**

Carte de référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continentale des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA : Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

***208(T)/21 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis *819(T)/16 est annulé.

Aides à la navigation AIS (AtoN)

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) continue de mener des bancs d'essai supervisés des AIS AtoN, dans le but d'amener les AIS AtoN à leur capacité opérationnelle totale (COT). Des renseignements précis sur les sites des bancs d'essai des AIS AtoN sont disponibles sur le portail d'information maritime de la navigation électronique de la GCC à l'adresse <https://www.marinfo.gc.ca/en/nav/docs/ais-aton-locations-fr.php>.

Bien que l'AIS ait été développé à l'origine comme un outil d'évitement des collisions pour les navires, il permet également la diffusion d'autres types de données, comme les AIS « message 21 » (Rapport AIS AtoN).

Les navires doivent être équipés d'un équipement de bord AIS standard pour l'affichage des messages AIS. L'exigence de l'Organisation maritime internationale (OMI) concernant l'affichage obligatoire à bord d'AIS de classe « A » est le dispositif minimum d'affichage (MKD). Cependant, l'affichage et l'utilisation de l'information d'AtoN peuvent nécessiter du matériel ou des logiciels supplémentaires comme un Système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM), un Système électronique de cartes (ECS), un radar ou une unité portative de pilotage (UPP) connectés à l'AIS.

Comme l'information relative à l'AIS disponible aux navigateurs dépendra de leur système d'affichage et de sa conformité aux dernières normes de l'OMI et de l'ISM, certains renseignements transmis peuvent ne pas être affichés ou peuvent avoir un symbole différent. Les navigateurs sont encouragés à installer et à mettre à jour les systèmes qui fournissent une superposition de l'AIS sur le SEVCM, l'ECS et/ou le radar. Les navigateurs devraient bien connaître les paramètres d'affichage de l'équipement de bord de leur navire.

Toutes les positions géographiques (latitude et longitude) sont basées sur le système de référence WGS 84; l'heure est affichée en Temps universel coordonné (UTC).

La GCC s'efforce de diffuser de l'information de qualité; toutefois, comme pour tout outil de navigation, les navigateurs ne doivent pas se fier à cette information comme seul moyen de navigation.

Les navigateurs sont invités à consulter la page Web de la navigation électronique de la GCC sur les aides à la navigation du système d'identification automatique (AIS AtoN), accessible à l'adresse <https://www.marinfo.gc.ca/e-nav/docs/ais-aton-index-fr.php> pour des renseignements pertinents, y compris des exemples d'affichage et de symboles d'AIS AtoN.

De nouveaux avertissements de navigation (AVNAV) ou NOTMAR individuels sont rarement émis pour les essais des AIS AtoN.

Les navigateurs sont priés de faire part de leurs commentaires sur les bancs d'essai des AIS AtoN à l'équipe de la navigation électronique de la GCC à l'adresse ccg.enav.gcc@dfo-mpo.gc.ca. En outre, les navigateurs qui souhaitent participer au questionnaire de la GCC sur les AIS AtoN sont invités à y accéder à l'adresse suivante : <https://www.marinfo.gc.ca/e-nav/docs/asm-aton-survey-fr.php>. Les résultats recueillis guideront la GCC dans le développement de ce service d'information.

Avis préliminaires

***1207(P)/20 Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence – Carte papier et carte électronique de navigation à être supprimés**

Carte de référence : 4002

Le Service hydrographique du Canada (SHC) propose de supprimer de façon permanente la carte papier 4002 intitulée « Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence » ainsi que la carte électronique de navigation correspondante CA179245.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations avant le 26 mars 2021, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 décembre 2020. Suivant cette date, cet avis sera annulé. Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante : chsinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.